

Nouveau recours pour le retour de la famille châlonnaise bloquée en Suède

Justin Daniel Freeman et David Calais

<http://www.lunion.fr/820701/article/2016-10-13/nouveau-recours-pour-le-retour-de-la-famille-chalonnaise-bloquee-en-suede>

Coincés depuis quatre mois dans une « maison de protection de la famille », Jérémy, Helen et leur fils Nathan Warin sont dans l'impasse. Leur avocat saisit la justice européenne.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE 9

13 OCTOBRE 2016

SOCIÉTÉ

Nouveau recours pour le retour des Warin

Coincés depuis quatre mois dans une « maison de protection de la famille », Jérémy, Helen et leur fils Nathan sont dans l'impasse. Leur avocat saisit la justice européenne.

UNE NOUVELLE PROCÉDURE EUROPÉENNE
Ce mercredi M^e Emmanuel Ludot, avocat de la famille Warin a décidé de lancer une nouvelle action en justice. Il demande à la cour de justice des communautés européennes d'ouvrir une procédure contre l'État de Suède et de son roi pour la violation de plusieurs traités internationaux - convention de La Haye, de New York et de Bruxelles.

Helen, Jérémy et Nathan étant tous trois soit de nationalité française, soit de nationalité colombienne, leur retenue sur le sol suédois n'a, pour leur avocat, « aucun motif valable ». Dans ce courrier, il déplore le fait que les ambassades suédoises et françaises aient été saisies sans résultat. Il argue également que des certificats médicaux de la mère ont été réalisés, écartant toute « bipolarité » (c'est, au départ, sur ce fondement que la protection de l'enfance suédoise avait décidé de placer le père et son fils en foyer).

Privés de liberté en « contrariété



La famille est retenue en Suède depuis 4 mois.

manifeste avec les conventions internationales, les Warin restent pour l'instant soumis à la législation suédoise. Pour M^e Ludot, « un enfant français, même sur le sol suédois », ne peut être traité de la sorte.

DE LONGS MOIS D'ENFERMEMENT
Jérémy et son fils Nathan, qui aura deux ans en décembre, sont enfermés depuis quatre mois dans le foyer de « protection de la famille ». Helen a pu obtenir de les rejoindre il y a deux. Même réunie, la famille

« On est surveillés de 8 à 21 heures, avons seulement deux heures de sortie »
Jérémy Warin

souffre : « Nous sommes surveillés de 8 à 21 heures, avons seulement deux heures de sortie », témoigne Jérémy Warin.

Ce Châlonnais âgé de 35 ans se sent abandonné : « La justice française nous lâche, la justice suédoise ne nous écoute pas. »

EN FRANCE, L'ASSOCIATION BALBUTIE ENCORE
Le groupe de soutien à Jérémy et à sa famille dépasse aujourd'hui les 1 400 membres sur Facebook. À Châlons, l'association Jenah a été créée dans la foulée de la première rencontre des proches, à la toute fin du mois d'août. Depuis, ça semble patiner en raison de problèmes administratifs : l'associa-

tion a mis longtemps avant de réussir à se créer un compte bancaire pour pouvoir encaisser les chèques de la quarantaine de personnes qui souhaite y adhérer. Le préalable avant toute action concrète de soutien à Jérémy.

En interne, si tout le monde est volontaire pour aider la famille châlonnaise, les initiatives semblent pour le moment désordonnées. Symbole, une deuxième page Facebook a vu le jour, « qui fait un peu doublon », regrette Élodie Warin, la sœur de Jérémy. Certains veulent organiser des manifestations rapidement, quand d'autres préfèrent attendre l'aboutissement de la piste judiciaire. Au final, « ça ne bouge pas énormément, on attend », regrette Élodie. « Il n'y a pas de concertation », souffle Karim Filali, un proche de la famille.

Vu de Suède, ce manque de dynamisme inquiète Jérémy, qui « vit plutôt mal la situation », qui dure maintenant depuis quatre longs mois.

JUSTIN DANIEL FREEMAN et DAVID CALAIS